

Unité d'Enseignement et de Recherche de Sciences Psychologiques et de Sciences de l'Éducation. Université de Paris X - Nanterre. Organisation des études pour l'année universitaire 1973-1974.

Numéro d'inventaire : 2000.00024

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université de Paris X (Nanterre)

Date de création : 1973

Description : Brochure agrafée, couverture de carton souple bleu pale

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Brochure de présentation des études de Psychologie et Sciences de l'éducation à Paris X - Nanterre pour l'année scolaire 1973-1974: Présentation - Contrôle des connaissances - Liste des enseignants - Organisation des études.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Nanterre

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 72

Lieux : Hauts-de-Seine, Nanterre

UNIVERSITE de PARIS X - NANTERRE

UNITE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE

DE SCIENCES PSYCHOLOGIQUES

ET DE SCIENCES DE L'EDUCATION

ORGANISATION DES ETUDES POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1973-1974

D.E.U.G.

11.

DEUXIEME ANNEE

- * 7 U.V. obligatoires de Psychologie :
202 - 206 (double) - 207 (double)
709 - 210
- * 1 U.V. obligatoire de Mathématiques :
E3 305

N.B. : Il est possible de préparer en 1re année les 2 U.V. obligatoires de Mathématiques E3 203 et E3 305. Mais 305 requiert 203.

LICENCE

Caractéristiques de la Licence :

En plus du DEUG de Psychologie (16 U.V.), il faut 6.U.V. obligatoires en Psychologie :

- 3 de psycho-physiologie ou le C3 de Psycho-Physiologie délivré par l'Université de PARIS-SUD
 - 2 U.V. de Psychologie de la Personnalité
 - 2 U.V. optionnelles libres qui peuvent être prises en Psychologie ou dans l'autres U.E.R.
- soit 24 U.V.

6 U.V. OBLIGATOIRES EN PSYCHOLOGIE (code D 1) :

- 3 U.V. de Psychologie physiologique : 326 - 327 - 345
- 3 U.V. de Psychologie de la Personnalité : 328 - 329 - 346

2 U.V. OPTIONNELLES (selon deux formules possibles) :

- a) 2 U.V. à choisir dans (code D 1 Psychologie) :
615 - 724 - 630 - 631 - 632 - 634 - 644 - 635 - 643 - 654
761 - 662 - 663 - 814 - 717 - A.19 - 638 - 639 - 340 - 341 - 642
760 - 325 - E3 306 (maths) - 647 (éthologie)

- b) 1 U.V. de Psychologie (numéros ci-dessus) + 1 U.V. exté-
rieure.

N.B. : L'U.V. E3 306 (PSY) requiert E3 305 (PSX).

En outre, la licence requiert la validation de compétences en anglais.

EN VUE DE LA MAITRISE, VOUS DEVEZ PREPARER EN LICENCE LES U.V. SUIVANTES (à valider obligatoirement avant l'entrée en maîtrise)

Maîtrise de Psychologie Génétique : 630 - 631

Maîtrise de Psychologie Pathologique : 644 + 1'une des 2 U.V.
634 ou 724

Maîtrise de Psychologie Sociale : 635 - 636

Maîtrise de Psychologie Expérimentale : pas d'U.V. requises
mais sont conseillées : 632 - 647 - E3 306 (PSY)

MAÎTRISE

Une année après la licence, Maîtrise spécialisée de
Psychologie : un C.3 et un C.4.

a) C.3 à choisir dans :

- Psychologie expérimentale
- Psychologie pathologique
- Psychologie sociale
- Psychologie génétique

b) C.4. à choisir dans la liste des C. 3 ci-dessus ou
parmi :

- le C.3 de pédagogie appliquée des sciences de
l'Education (si l'étudiant possède la licence de
Sciences de l'Education).
- le C.4 de psychologie clinique (qui requiert 1'U.V.
455 et deux des trois U.V. 456, 457, 458).
- Le C 4 de Psychologie sociale comporte une formule
destinée aux étudiants extérieurs à l'UER de Psycholo-
gie (sociologues notamment) ; il se compose de 3 UV :
deux obligatoires (635 et 636), une troisième à choisir
entre 643 et 662.
- le C.4 libre de Psychologie et Sciences humaines
composé de 3 U.V. au choix dans les listes limi-
tatives suivantes, à condition que les U.V. n'aient
pas déjà été utilisées par le candidat dans le DUEL ou
la LICENCE.

1° - En Psychologie et Sciences de l'Education (codes D1 et D2)
653 - 654 - 446 - 447 - 449 - 450 - 451 - 452 - 761 - 662
663 - 615 - 630 - 631 - 633 - 634 - 635 - 636 - 637 - 638
448 - 639 - 642 - 643.

2° - En Sociologie (code B1) : 505 - 732 - 510 - 973.

3° - En Ethnologie (code B.2) : 101, 102 - 301 - 331 - 341 - 351.

4° - En Linguistique (code F.4) : 101 - 201 - 304.

5° - En Mathématiques : informatique 1 - Informatique 2.

